

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 JUIN 2022

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, THÊTE Patrice, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : JAILLET Aurélie, DAJJAT Samuel

Secrétaire de séance : FAVIER Jean-Louis

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 mai 2022

Point sur les projets en cours

- Travaux vestiaires : l'entreprise BROYER a transmis un nouveau devis pour la tranche conditionnelle en raison de la hausse des prix des matières premières. Une augmentation de 10 000 € HT. Le maire demande au conseil de se prononcer sur la réalisation de cette tranche conditionnelle. Le conseil municipal donne son accord pour faire les travaux de la tranche conditionnelle et de trouver une solution pour réduire le coût.

- Rue du stade

Rencontre avec M. LACROIX d'Infratech. Il va faire un rendu le vendredi 1^{er} juillet. Il préconise de débiter les travaux au printemps. Il lui a été demandé d'étudier la démolition de la maison Maître.

- Laiterie

Dossier bloqué à cause du rejet des eaux usées. La laiterie a proposé un équipement autonome, indépendant de la station d'épuration, proposition qui n'est pas prise en compte par le GBA. Risque que la construction se fasse sur une autre commune. En attente.

- Lotissement des Poëpes

Les riverains ont déposé un recours auprès du Tribunal Administratif contre la décision d'aménagement d'un lotissement au lieudit les Poëpes.

- Lotissement des Fontanettes

Un promoteur va élaborer un projet qui sera soumis à l'ADS. Le projet sera présenté au conseil avant dépôt.

- Lotissement des Bouchardières

Infratech va transmettre une estimation du coût de viabilisation d'un lotissement.

- SEMCODA

Le maire a rencontré M. RONGER pour discuter de la possibilité de construire sur le terrain à côté du pôle médical, éventuellement un petit immeuble. Peu de probabilité d'autant plus que les copropriétaires seront consultés. Il doit donner réponse.

- Place du Carouge

Le CAUE a transmis une étude. Il est demandé au conseil de répondre au questionnaire pour début juillet.

Révision du PLU

Mosaïque Environnement a transmis son rapport sur la zone humide qui confirme que le terrain est situé en zone humide. Cette étude est peu satisfaisante. Une compensation pourrait être envisagée.

Modification du PLU

Afin de permettre à l'entreprise AQUACHRIS de construire un bâtiment nécessaire à son activité, une modification du PLU doit être envisagée.

Devis sans analyse environnementale : 7 800 €

8 mois de procédure sans analyse environnementale.

Le conseil donne son accord afin de ne pas pénaliser l'entreprise.

Réforme des règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales

A compter du 1^{er} juillet 2022, la réforme des règles de publicité entrera en vigueur. A défaut de délibération, les actes concernés (délibérations, décisions et arrêtés) seront obligatoirement publiés par voie électronique.

Le conseil municipal décide de choisir la publicité par affichage.

Compte-rendu des commissions

➤ Voirie

- Les tranchées de la fibre ont été reprises.
- Le caillou a été étendu au terrain de boules par les bénévoles boulistes
- Réparation de la faucheuse : 1291 € TTC
- Réparation de la tondeuse : 608 €
- Suite à une demande de recensement des aires de covoiturage par GBA, cette question fera l'objet d'une discussion en commission.
- Voirie communautaire : prévoir 20 % de moins pour avoir une réserve en cas de hausse des tarifs
- La voirie pourrait redevenir communale à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette décision devra être confirmée lors de la réunion du conseil communautaire de septembre. Les communes bénéficieront de l'appui technique de la CA3B gratuitement sauf celles qui n'avaient pas mis à disposition leur voirie à GBA pour qui cette prestation sera payante. Cette décision impliquera un travail administratif supplémentaire. Les travaux feront l'objet de groupements de commande.

Communication, affaires scolaires

Inauguration : montage des chapiteaux, chaises, tables le samedi matin.

Préparation à 7h00

Aménagement

- Autoconsommation collective : rencontre avec la SEM LEA

3 scénarii ont été proposés :

Installation 40 kw : MO commune – installation de panneaux sur une partie du toit de l'école

Installation sur tout le toit : 40kw par la commune et le reste par LEA

Installation totale par LEA

En attente de leur proposition comparative des trois scénarii.

Obligation de suivi par EDF. Il faudra leur envoyer les relevés pour qu'ils fassent la répartition sur les autres sites. Coût : 9 000€ sur 5 ans.

- Boulangerie : l'extracteur d'air va être installé la semaine prochaine.
- Logement boulangerie : les travaux devraient être terminés fin juillet début août.
- Vival : climatisation en panne. En attente d'un devis pour la carte électronique.

Affaires sociales

- Cimetière

Il sera proposé de revoir les tarifs des cavurnes lorsque les travaux seront terminés.

Proposition : 200 € pour 15 ans – 400 € pour 30 ans

Il sera proposé d'ajouter un tarif pour le columbarium pour une période de 30 ans

- En raison de la très grande sollicitation des assistantes maternelles, le GBA a été questionné quant aux projets à venir. Rien n'est prévu sur le secteur, celui-ci étant assez pourvu, d'après une enquête de GBA.

Patrimoine

- Le logement au Chenevier est loué.
- Gymnase : suite aux grosses pluies, une flaque était apparue sur le terrain de tennis. Il s'agissait d'un trop plein d'eau dans les chenaux, les grilles étant bouchées par divers éléments.
- Le conseil acte l'achat d'une balayeuse mécanique.
- Un forum des associations se déroulera le 3 septembre de 9h00 à 12h00 à la salle multimédia. Une rencontre avec les associations intéressées sera prévue pour l'organisation de cette matinée.

Tirage au sort des jurés d'assises

Mmes Brigitte SLOMEZYNSKI, Maud PERI, MM. Olivier FLOUR, Maurice PONCIN, Jean-Luc MARÉCHAL et Nicolas CHARVET ont été tirés au sort pour être inscrit sur la liste des jurés d'assises pour l'année 2023.

Questions diverses

- Deux food trucks, l'Aintraible et Asia Trucks s'installeront sur la commune, en alternance, 1 dimanche sur 2, à compter du 3 juillet.
- Réunion commission développement durable : à compter du 1^{er} janvier 2023, la déchetterie n'acceptera plus les déchets végétaux de la tonte de pelouse. Une discussion est en cours concernant la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Proposition : 2 bacs par ménage, 1 pour les déchets ménagers, 1 pour le tri. Le ramassage se ferait 1 semaine/2.

- Des informations sont données sur l'installation des bornes électriques.
- Réunion du projet de territoire.

Repas du conseil municipal à la suite de la prochaine réunion de conseil. Réunion à 18h30 puis repas à la Plaine Tonique.

Bureau : mardi 12 juillet

Patrimoine : mardi 28 juin 20h00

Voirie : mardi 5 juillet 20h30